



ADEME & VOUS

BOURGOGNE- FRANCHE-COMTÉ



LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE EN ACTIONS



Le site de production de Cristel à Fesches-le-Châtel



CRISTEL, MODÈLE DE PRODUCTION DURABLE

Dans le Doubs, le fabricant de matériel de cuisine haut de gamme allonge la durée de vie de ses articles, avec une activité de rechapage désormais intégrée à son site de production.

Interview Emmanuel Brugger, directeur général Cristel

En quoi le rechapage de vos ustensiles de cuisine constitue-t-il un bénéfice pour l'environnement, pour votre entreprise et pour le consommateur ?

Le rechapage est une opération qui consiste à renouveler la couche anti-adhérente usagée d'une casserole, d'une poêle, d'une crêpière... Il permet d'allonger la durée de vie de nos produits, en remplaçant le revêtement endommagé et en conservant le support. Il ne viendrait à l'idée de personne de se débarrasser de sa voiture parce que les pneus sont usés, c'est donc pareil pour une poêle ! Sur notre site de production, à Fesches-le-Châtel (Doubs), nous économisons ainsi chaque année des ressources naturelles : la matière première, plus de 8 tonnes d'acier inoxydable et plus de 2 tonnes d'aluminium, ainsi que l'énergie liée à son utilisation. Le consommateur repart avec un produit qui lui coûte le tiers du neuf.

Qu'est-ce qui a motivé l'investissement dans cette ligne de production ?

Nous avons rapatrié une activité dont la sous-traitance s'arrêtait. Il était important pour nous de perpétuer ce savoir-faire sur le sol français. En répondant à l'Appel à projets Economie Circulaire de l'ADEME, nous avons profité d'un accompagnement technique et d'un soutien financier qui nous ont permis d'aller jusqu'au bout de la réflexion environnementale sur nos machines, avec une attention notamment sur la santé et la sécurité au travail. Cette démarche est au cœur de l'ADN de Cristel qui bâtit un modèle vertueux d'organisation de sa production.

UN DÉPART, UNE ARRIVÉE ET DES ÉCHANGES ENTRE DEUX GRANDES RÉGIONS

L'évolution de l'équipe de l'ADEME en Bourgogne-Franche-Comté se poursuit, avec cette fois un départ et une arrivée. Le hasard veut que ces mouvements se font tous deux avec la direction régionale Grand Est ! Emilie Albisser, ingénieure déchets-économie circulaire, rejoint l'équipe de l'ADEME en Grand Est, ce qui lui permettra de mieux concilier vies professionnelle et personnelle. Son dynamisme, ses qualités humaines et son professionnalisme ont été précieux dans notre région. Nous lui souhaitons pleine réussite dans son évolution. Nous accueillons par ailleurs Jean-Luc Saublet, notre nouveau directeur régional délégué qui occupait les mêmes responsabilités à l'ADEME en Grand Est. Il s'attachera plus particulièrement aux problématiques liées à l'énergie, tant du point de vue de la performance énergétique que du point de vue du développement des énergies renouvelables, ainsi qu'aux acteurs économiques, à l'innovation et la recherche, et enfin au pilotage de la gestion. Il commence en temps partagé et sera pleinement dans l'équipe à partir du mois d'avril. Bienvenue à lui !

B.A.

AMÉLIORER L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE DES ENTREPRISES DANS L'AGRO-ALIMENTAIRE ET L'AUTOMOBILE

Sensibiliser les entreprises de la filière automobile et de l'agro-alimentaire à l'efficacité énergétique et les accompagner dans leurs projets, tels sont les objectifs de deux programmes régionaux de l'ADEME. Les entreprises bénéficient d'un accompagnement qui explore différents



domaines : l'amélioration de la performance énergétique, la récupération et la valorisation de la chaleur perdue des process industriels, l'optimisation de l'ensemble des flux... Initiées et portées par l'ARIATT d'une part et le Pôle Véhicule du Futur d'autre part, ces actions sont proposées par les chargés de mission de ces deux structures, avec un soutien technique et financier de l'ADEME Bourgogne-Franche-Comté.

F.M.

> Jean-Michel RAULT | jmr@vehiculedefutur.com

> Jonathan COQUELIN | jcoquelin@ariatt.fr

LA VALORISATION DE LA CHALEUR FATALE EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Face aux enjeux de la transition énergétique et au secteur de l'industrie qui représente plus de 20% des consommations énergétiques en France, l'accompagnement des acteurs industriels est essentiel.

À production égale, le potentiel d'efficacité énergétique dans l'industrie est estimé à 20% d'ici 2035, soit 4 500 GWh pour le territoire de la Bourgogne-Franche-Comté. La récupération de la chaleur fatale conduit à deux axes de valorisation thermique complémentaires :

- une valorisation en interne, pour répondre à des besoins de chaleur propres à l'entreprise ; c'est ce qu'ont pu faire les sites industriels de TERREAL, MICHELIN, LISI AUTOMOTIVE, LOOK FIXATION et APERAM en 2017, projets pour lesquels l'ADEME a apporté un soutien financier global à hauteur de 1,2 M€ pour 2 200 TEP évitées.
- une valorisation en externe, pour répondre à des besoins de chaleur d'autres entreprises, ou plus largement, d'un territoire, via un réseau de chaleur.

Au-delà de la valorisation thermique, la chaleur récupérée peut aussi être transformée en électricité, également pour un usage interne ou externe. L'appel à projets Chaleur fatale 2018 est lancé.

F.M.

DES HÉBERGEMENTS TOURISTIQUES À IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX MAÎTRISÉS

En 2017, l'ADEME a lancé l'appel à projets HETEL pour accompagner les hébergeurs à obtenir la certification eco-label européen.

En Bourgogne-Franche-Comté, deux candidats sont engagés dans la démarche pour une certification en juin 2018. À l'initiative de la CCI, dans le cadre de l'appel

à projets Economie Circulaire, il est aussi proposé aux hébergeurs de produire l'affichage environnemental d'une nuitée avec petit-déjeuner. Les premières étiquettes sont actuellement remises aux établissements pionniers. Via une démarche de développement touristique, de circuits

alimentaires courts, de plan climat... les collectivités peuvent cibler ce secteur d'activité pour optimiser les consommations d'eau, d'énergie, la production de déchets et promouvoir les lauréats.

L.F.



Liste des hôtels, gîtes, villages vacances et camping éco-labellisés figure sur le site : <http://www.ecolabels.fr/fr/les-hebergements-touristiques-et-campings-certifies/bourgogne-franche-comte>

LES RÉSEAUX DE CHALEUR EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Une filière en croissance, mais un faible taux de raccordement

Les réseaux de chaleur sont les modes de chauffage qui émettent le moins de gaz à effet

de serre. En Bourgogne-Franche-Comté, on en dénombre une soixantaine qui totalisent près de 350 km de réseaux pour 1 075 GWh de chaleur livrée. Le mix énergétique est majoritairement basé sur les énergies renouvelables et de récupération (EnR&R), en particulier la biomasse pour 42% et la chaleur issue d'usine d'incinération pour 20%. Il permet d'abaisser le contenu carbone moyen des réseaux à 107 gCO₂/kWh, soit trois fois moins que le fioul domestique et plus de deux fois moins que le gaz. Sur le plan économique, les réseaux de chaleur EnR&R offrent un service de livraison de chaleur compétitif et stable sur le long terme. Malgré ces atouts, la part de marché des réseaux de chaleur en France reste faible, de l'ordre de 6%, pour une moyenne européenne de 13% et plus de 50% pour le Danemark.

Un fort potentiel de développement et des enjeux multiples

Une étude commanditée par le SNCU (syndicat national de chauffage urbain) a mis en évidence un potentiel maximum régional de 4 900 GWh supplémentaires par rapport au niveau de 2012. Côté ressource, la Bourgogne-Franche-Comté bénéficie d'un potentiel de mobilisation de biomasse forestière estimé à 700 000 tonnes annuelles supplémentaires à travers le contrat forêt-bois 2017-2027. L'ADEME a également identifié des gisements de 660 GWh de chaleur fatale raccordables sur des réseaux existants. Les objectifs de la Loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte de 2015 et la hausse programmée de la Contribution Climat Énergie offrent aux collectivités une formidable opportunité pour créer de nouveaux réseaux vertueux et/ou pour faire évoluer les réseaux existants. Au-delà des intérêts environnementaux, les réseaux de chaleur représentent un outil essentiel de planification énergétique permettant également de lutter contre la précarité énergétique, et de favoriser l'émergence d'une économie circulaire, créatrice d'activité économique locale et pérenne.

L.R.



LES AIDES FINANCIÈRES DE L'ANAH OUVERTES AUX COPROPRIÉTÉS FRAGILES




Vous êtes copropriétaire ou vous avez en gérance une copropriété qui a besoin de travaux de rénovation énergétique. L'Anah propose une nouvelle aide collective pour financer les travaux de rénovation énergétique de copropriétés dites « fragiles ». Une opportunité à saisir pour les 10 000

copropriétés concernées en Bourgogne-Franche-Comté ! Pour bénéficier de l'aide HABITER MIEUX - Copropriété, la copropriété doit répondre à certaines conditions : avoir été construite avant le 1^{er} juin 2001 ; comporter au minimum 75% de lots d'habitation occupés en résidence principale ; être considérée comme fragile, ce qui signifie que son étiquette énergétique est évaluée entre D et G, et que son budget prévisionnel annuel affiche un taux d'impayés de charges.

L'aide Habiter Mieux - Copropriété est attribuée au syndicat de copropriétaires pour un programme de travaux permettant un gain énergétique de 35% minimum. Cette aide comprend deux subventions :

- la prise en charge d'une assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) jusqu'à 180 € par logement. L'AMO accompagne la copropriété tout au long du projet de rénovation.
- une aide financière pour les travaux, pouvant atteindre jusqu'à 25% du montant total des travaux HT. L'aide de l'Anah est de 5 250 € maximum par logement est cumulable avec les autres aides publiques.

 Pour en savoir plus : <http://www.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/travaux-de-renovation-energetique-une-nouvelle-a6881.html>

J.Y.R.

DE NOUVEAUX LOCAUX POUR LA DIRECTION RÉGIONALE À BESANÇON



Après 18 années passées au 25, rue Gambetta, l'équipe du site de Besançon a emménagé tout début janvier au 44, rue de Belfort. Cette nouvelle implantation nous permet de réduire la surface, les loyers et les consommations énergétiques, tout en rapprochant le site

de la gare et de la future cité administrative Viotte. Elle comprend une grande salle pour accueillir des réunions d'une trentaine de personnes. Les travaux de réaménagement de ces nouveaux locaux ont été l'occasion d'installer une VMC double flux, pour assurer une meilleure qualité de l'air intérieur tout en limitant les pertes énergétiques, et d'améliorer la qualité de l'éclairage en privilégiant les apports naturels chaque fois que possible. Après des débuts difficiles, nous serons bientôt ravis de vous accueillir à cette nouvelle adresse !

B.A.

LES DONNÉES AIR CLIMAT ÉNERGIE À L'ÉCHELLE DE LA NOUVELLE RÉGION



La plateforme OPTÉER Bourgogne-Franche-Comté est accessible sur www.opteer.org depuis janvier. Elle a été alimentée par les données 2014 issues des travaux d'inventaire des consommations d'énergie, des émissions de gaz à effet de serre et des émissions de polluants atmosphériques.

L.F.

TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET COMPÉTITIVITÉ DES ENTREPRISES



L'ADEME et la Région Bourgogne-Franche-Comté réaffirment leur objectif partagé de faire de la transition écologique et énergétique un moteur de compétitivité pour nos entreprises. Pour y parvenir, les moyens alloués à l'Agence Economique Régionale (AER BFC) ont été renforcés par le recrutement d'un deuxième chargé de mission éco-innovation. Jason Queudray est arrivé le 4 janvier pour compléter le travail de Bénédicte Dolidzé. Parallèlement, en déclinaison de cette ambition partagée, sont lancés : un Appel à Manifestation d'Intérêt sur l'éco-innovation, un appel à projets sur l'économie circulaire et de nouveaux Trophées Eco-innovez.

Concrètement, ces initiatives doivent permettre :

- pour l'AMI éco-innovez, d'accompagner des projets de R&D à la maturation sur l'éco-innovation avec l'appui de l'expertise de l'ADEME et l'appui des dispositifs financiers adéquats. Cet AMI est conjoint Ademe-Région-Bpifrance. www.eco-innovez.com.
- pour l'AAP Economie Circulaire, d'accélérer l'identification et le montage de projets matures en lien avec l'économie circulaire et de développer les synergies organisationnelles entre différents acteurs régionaux. Cet AAP est conjoint ADEME-Région. <https://appelsaprojets.ademe.fr/aap/AAPEC%20BFC2018-11>
- pour les Trophées Eco-innovez, d'identifier et de mettre en valeur des démarches exemplaires en éco-innovation. www.eco-innovez.com.

L'AER BFC prépare des supports de communication pour vous permettre de relayer l'information à vos contacts, n'hésitez pas à les solliciter.

C.C.

LABEL CAP CIT'ERGIE POUR LA VILLE D'AUXERRE



À l'occasion des 19^e Assises européennes de la transition énergétique à Genève, l'ADEME a remis le 31 janvier 2018, le label CAP Cit'ergie à la Ville d'Auxerre (89) saluant sa politique générale en matière d'énergie et de climat. L'objectif est désormais d'obtenir Cit'ergie en 2020.

C.C.



Pour en savoir plus : <http://www.citergie.ademe.fr/>
Et visionner la vidéo d'Auxerre : <https://www.auxerre.fr/Actualites/Une-ambition-labellisee-Cit-ergie>

592

c'est le nombre de stagiaires qui ont suivi une formation organisée par l'ADEME Bourgogne-Franche-Comté et ses partenaires en 2017

PUBLICATIONS



LES ÉNERGIES RENOUVELABLES ET DE RÉCUPÉRATION

Avis de l'ADEME, point sur les connaissances et recommandations, complété d'une fiche technique - 7 pages
Associées à une politique de maîtrise des consommations d'énergie, les EnR&R sont en capacité de couvrir plus des 2/3 des besoins de la France en 2050. Une opportunité pour le pays, qui pourrait ainsi assurer une sécurité d'approvisionnement, un taux élevé d'indépendance énergétique, une préservation de l'environnement et une relocalisation de la valeur et des emplois. Téléchargeable sur ademe.fr rubrique Médiathèque



LES RÉSEAUX DE CHALEUR ALIMENTÉS PAR DES ÉNERGIES RENOUVELABLES ET DE RÉCUPÉRATION

Avis de l'ADEME, point sur les connaissances et recommandations - 10 pages

Les réseaux de chaleur permettent d'alimenter en chaleur un quartier ou un ensemble de quartiers à partir d'un ou plusieurs moyens de production de chaleur centralisés. Pour atteindre les objectifs de la loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte, il est nécessaire de multiplier par 5 la production de chaleur renouvelable et de récupération (EnR&R) délivrée par ces réseaux. Ces objectifs ambitieux sont une formidable opportunité pour les collectivités, qui peuvent, soit implanter de nouveaux réseaux EnR&R, soit faire évoluer les réseaux existants, en profitant d'opérations de densification, d'extension ou d'interconnexion, pour accroître la part d'EnR&R. Téléchargeable sur ademe.fr rubrique Médiathèque

SYSTÈMES DE COLLECTE DES EMBALLAGES MÉNAGERS POUR RÉEMPLOI OU RÉUTILISATION EN FRANCE

Etat des lieux 2016, 92 pages, éditeur ADEME

Le réemploi et la réutilisation des emballages ménagers apparaissent aujourd'hui comme une priorité dans le cadre des objectifs ambitieux en termes de prévention et de réutilisation des déchets. Cet état des lieux présente le recensement et la caractérisation, en France, de dispositifs dans lesquels des emballages ménagers utilisés sont collectés, nettoyés et réutilisés pour conditionner un produit distribué en « BtoC ». 16 dispositifs de réemploi ou de réutilisation d'emballages ménagers ont ainsi fait l'objet d'une fiche individuelle dans laquelle sont présentés les aspects organisationnels, techniques et économiques de chaque dispositif. Téléchargeable sur www.ademe.fr rubrique Médiathèque



VOS ACHATS RESPONSABLES AVEC L'ÉCOLABEL EUROPÉEN : SIMPLICITÉ ET FIABILITÉ

Mémo pratique, 20 pages, éditeur ADEME

Acheter des produits et des services aux impacts environnementaux et sanitaires limités devient un enjeu majeur. L'Écolabel européen représente le label environnemental le plus complet et le plus exigeant pour tous ceux qui sont en position de gérer des appels d'offres. Destiné aux acheteurs professionnels des entreprises privées et du secteur public, ce mémo technique dresse un panorama des avantages environnementaux et économiques de l'Écolabel européen et fournit un mode d'emploi pour l'intégrer dans ses achats, en précisant les principaux points de vigilance à adopter sur le plan juridique. Téléchargeable sur www.ademe.fr rubrique Médiathèque

VOUS PRÉFÉREZ RECEVOIR ADEME & VOUS BFC PAR EMAIL
demandez-le à ademeetvous.bfc@ademe.fr

AGENDA

27 AU 29 MARS 2018

INTERSOL, à Paris cette 17^e conférence internationale sur les sols, les sédiments et l'eau aura pour thème « Les sites et les sols pollués : un défi pour les grands projets urbains ».

+ > <http://www.intersol.fr/prog.php>

5 ET 6 AVRIL 2018

FORMATION « LE REMPLISSAGE

DE LA MATRICE DES COÛTS », organisée par l'ADEME Bourgogne-Franche-Comté à Besançon pour les comptables et techniciens déchets des collectivités.

+ > <http://formations.ademe.fr/solutions/stage.php?stageid=19&folid=26>

24 ET 25 AVRIL 2018, ET LE 7 JUIN 2018

FORMATION « ACCOMPAGNER

LE CHANGEMENT : outils, méthodologie et savoir-être », organisée par l'ADEME Bourgogne-Franche-Comté à Dole dédiée aux chargés de mission des réseaux et relais de l'ADEME.

+ > <http://formations.ademe.fr/solutions/stage.php?stageid=4806&folid=26>

23 ET 24 AVRIL 2018, PUIS LE 25 JUIN 2018

FORMATION « DYNAMIQUE

DE GROUPE : animation, facilitation, mobilisation et créativité », organisée par l'ADEME Bourgogne-Franche-Comté à Dijon, dédiée aux chargés de mission des réseaux et relais de l'ADEME.

+ > <http://formations.ademe.fr/solutions/stage.php?stageid=4807&folid=26>

28 ET 29 MAI 2018

SÉMINAIRE « RADON & TERRITOIRES »,

organisé à Montbéliard par les partenaires de la Démarche pluraliste radon - qualité de l'air intérieur en Bourgogne-Franche-Comté. Ce séminaire a pour objectif d'échanger sur les écueils et les leviers pour améliorer la gestion du risque lié au radon.

+ > <https://frama.link/inscription-seminaire-radon>

Toute l'offre de formation de l'ADEME sur www.formations.ademe.fr



ADEME Direction régionale Bourgogne-Franche-Comté

44, rue de Belfort - 25000 Besançon / Tél. + 33 3 81 25 50 00 - Fax + 33 3 81 81 87 90

E-mail : ademe.bourgognefranche-comte@ademe.fr / Web : www.bourgogne-franche-comte.ademe.fr

Responsable de la publication : Blandine Aubert / Responsable de la rédaction : Élise Aucordonnier

ISSN 2492-8496 / Accompagnement éditorial et réalisation graphique : www.tempsreel.fr / Illustrations : Desmond Bovey /

Photos p. 1 : R. Lewandowski, photos p. 2 : Thierry Bonnat, CCHC - Imprimé sur papier Satimat Green par l'imprimerie SimonGraphic